

Exercice financier 2011-2012 à la CSH DES RÉSULTATS DÉMONTRANT UNE SAINE GESTION

Amos, 7 novembre 2012 --- Pour l'année financière 2011-2012, l'état des résultats de la CSH présente un surplus de 1 321 351 \$. Deux facteurs expliquent principalement ce surplus soit les retombées de décisions administratives judicieuses et le respect des budgets par les directeurs d'établissements et de services.

INVESTISSEMENTS À LONG TERME QUI PORTENT FRUITS

D'abord, soulignons que ce surplus provient notamment d'une réduction du taux d'absentéisme en assurance salaire du personnel. Notons qu'une multitude d'actions visant la diminution de ce taux a été déployée au courant des dernières années dans le cadre de la planification stratégique 2010-2015. Même si cette performance ne peut être attribuable qu'à ces moyens, il est très satisfaisant de faire ce constat. De plus, la dépense en consommation d'énergie a été plus faible que prévue en raison de l'hiver doux, mais également des améliorations locatives réalisées dans le cadre du projet d'efficacité énergétique. Ces deux éléments représentent plus du tiers du surplus.

RESPECT DU BUDGET

Outre ces bons résultats, la prudence avisée des gestionnaires a permis à l'ensemble des écoles d'atteindre l'équilibre budgétaire. En effet au total, les 20 écoles primaires, 3 écoles secondaires ainsi que les deux centres (formation professionnelle et formation générale aux adultes) ont dégagé la somme de 240 000 \$. Rappelons que le budget de l'année scolaire 2011-2012 a été produit dans un contexte de compressions visant l'atteinte de l'équilibre budgétaire du gouvernement du Québec pour 2014. Ces coupures ont principalement affecté le centre administratif. Ainsi pour cette année scolaire, les services à l'élève n'ont pas été touchés par ces coupures. Mentionnons même que les budgets alloués ont été dépassés de 450 000 \$ pour les services complémentaires ainsi que pour les ressources dédiées aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Finalement, soulignons que le surplus 2011-2012 se compose aussi de l'application des nouvelles normes comptables, de salaires non versés en raison des difficultés à combler des postes de professionnels au Service de l'enseignement ainsi que de versements d'allocations de l'année 2010-2011 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

-30-

Johanne Godbout
Secrétaire générale et conseillère en communication
(819) 732-6561 poste 2268